

19-11.01 – VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Messieurs François Dornier (président), Raymond Lacroix, Robin Lavoie et Mario Ross.

Absence motivée : madame Jocelynn Meadows; monsieur Michel Pineault.

Sont également présentes : madame Lyne Beaulieu (secrétaire d'assemblée); mesdames Marie-Hélène Pelletier et Johanne Francoeur (observatrices).

Monsieur François Dornier souhaite la bienvenue à toutes et à tous. En raison de l'absence de monsieur Stéphane Bergeron, secrétaire général, madame Lyne Beaulieu, déjà présente à la séance pour la présentation du point 04, est désignée par les membres comme secrétaire d'assemblée.

19-11.02 – LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- .01 – Vérification des présences
- .02 – Lecture et adoption de l'ordre du jour
- .03 – Procès-verbal de la 10^e (19-10) réunion de l'année 2019 du comité exécutif
- .04 – CFMU / Plan d'entretien Transerv - Simulateur radar Transas NT pro 5000 : pour adoption
- .05 – Nomination au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint à la Formation continue du Cégep de Rimouski : pour adoption
- .06 – Nomination des représentantes et représentants du collège à différents comités pour l'année 2019 2020 : pour adoption

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Ross, APPUYÉ par monsieur Raymond Lacroix et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est présenté.

19-11.03 – PROCÈS-VERBAL DE LA 10^e (19-10) RÉUNION DE L'ANNÉE 2019 DU COMITÉ EXÉCUTIF

a) Adoption

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par monsieur Mario Ross et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le procès-verbal de la 10^e (19-10) assemblée soit adopté tel qu'il est présenté.

b) Suites

Aucune suite n'est donnée.

19-11.04 – CFMU / PLAN D'ENTRETIEN TRANSERV - SIMULATEUR RADAR TRANSAS NT PRO 5000 : POUR ADOPTION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Ressources financières, matérielles et financières, présente le point.

Le Centre de formation aux mesures d'urgence (CFMU) offre les formations en Navigation Électronique Simulée (NES) conformément aux exigences de Transport Canada et aux conventions maritimes internationales dont le Canada est signataire.

Le simulateur Transas NT pro 5000 requis pour donner les formations NES a été mis en service au CFMU en 2012 et a un cycle de vie de 10 ans. Le simulateur a fait l'objet d'une mise à jour des composantes spécifiques et des logiciels au cours de l'année scolaire 2018-2019 (CE 18-09.07). Pour la deuxième partie du cycle de l'utilisation du simulateur, il faut également prévoir son entretien, sa mise à jour et un soutien technique.

Compte tenu de la nature spécifique de l'expertise requise, le recours à un contrat d'entretien par le fournisseur est la meilleure solution pour assurer qu'une ressource s'avérera toujours disponible et capable de résoudre les éventuelles problématiques dans un court délai, contribuant ainsi à la stabilité de l'offre de service de formation maritime du CFMU. À ce titre, Transas, qui a développé l'application, peut assurer l'entretien et le soutien du simulateur radar Transas NT pro 5000 par le biais du plan d'entretien Transerv.

Dans ces circonstances, il est recommandé d'acquérir le plan d'entretien Transerv, vendu par l'entreprise Alliance Nav Marine Systems, pour une durée de cinq ans, au montant de 224 938,37 \$ (toutes taxes incluses) réparti en 20 paiements trimestriels de 11 246,91 \$ (toutes taxes incluses). Les fonds requis sont prévus au budget de fonctionnement du CFMU et le seront pour les quatre années à venir.

Il est demandé pourquoi le Collège n'a pas fait l'achat d'un contrat d'entretien avec le fournisseur du simulateur lors de son acquisition. Madame Beaulieu répond qu'à l'époque, un membre du personnel de l'IMQ, en raison de son implication et de son intérêt, pouvait assurer le soutien technique. Cette façon de faire a toutefois révélé de grandes limites : une seule personne étant en mesure d'assurer le service en cas de besoin, l'utilisation de l'appareil est compromise lors d'absence de cette personne, situation qui s'est réellement produite au printemps ainsi qu'à l'automne. Dans le but d'assurer le fonctionnement du simulateur en cette période critique et également d'assurer que les exigences de qualité de Transports Canada soient respectées, il est justifié de procéder un contrat de gré à gré avec le fournisseur du produit. Monsieur François Dornier ajoute qu'en plus de limiter les risques lors de mouvements de personnel, l'achat d'un plan d'entretien avec la firme spécialisée comporte l'avantage de recevoir un soutien rapide et toujours à la fine pointe de cette technologie. En réponse à une autre question, madame Beaulieu précise qu'en raison d'éventuels coûts nécessaires à la formation du personnel du Collège et au transfert d'expertise, le coût du contrat d'entretien pour les cinq prochaines années (soit jusqu'à la fin de la vie utile du simulateur) s'avère un montant raisonnable. Madame Beaulieu souligne finalement que cette pratique de conclure des contrats d'entretien sera dorénavant retenue, l'expertise nécessaire étant trop spécialisée pour soutenir l'utilisation des nombreux simulateurs du Collège.

CONSIDÉRANT que le Collège de Rimouski doit maintenir et entretenir des équipements didactiques pour l'atteinte des compétences maritimes au CFMU conformément aux exigences de Transports Canada;

CONSIDÉRANT que le CFMU doit maintenir sa certification d'établissement reconnu par Transports Canada tout en étant en mesure de fournir des services spécialisés pour des formations sur mesure selon les demandes spécifiques des compagnies maritimes;

CONSIDÉRANT que le simulateur Transas du CFMU a reçu sa mise à jour de moitié de vie en 2018-2019 (CE 18-09.07) et qu'un entretien et un soutien sont à prévoir afin de maximiser son utilisation pour la deuxième partie de sa vie utile, soit les cinq prochaines années;

CONSIDÉRANT la nature spécifique de l'expertise nécessaire à l'entretien du simulateur et au soutien des activités de formation;

CONSIDÉRANT que seul Transas, qui a développé l'application, peut assurer l'entretien et le soutien du simulateur radar Transas NT pro 5000 par le biais du plan d'entretien Transerv, vendu par l'entreprise Alliance Nav Marine Systems;

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par monsieur Mario Ross et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser l'achat d'un plan d'entretien Transerv d'une durée de 5 ans pour les outils de simulation Transas acquis précédemment par le CFMU (simulateur, salle de classe ECDIS et autres composantes Transas) par le biais de la compagnie Alliance Nav Marine Systems de Ville St-Laurent pour un montant de **224 938,37 \$** (toutes taxes incluses) réparti en 20 paiements trimestriels de **11 246,91 \$** (toutes taxes incluses). Les coûts sont extraits de la proposition de Transas et ont été estimés par rapport au dollar américain en date du 13 septembre 2019.

Le soutien technique sera fait à distance.

19-11.05 – NOMINATION AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT À LA FORMATION CONTINUE DU CÉGEP DE RIMOUSKI : POUR ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Afin de pourvoir le poste vacant, le comité exécutif a procédé, lors de sa réunion du 5 juillet dernier (CE 19-08.07), à la formation du comité de sélection.

Ce dernier a procédé à des entrevues et est parvenu de façon unanime à faire une recommandation aux membres du comité exécutif.

CONSIDÉRANT la vacance du poste;

CONSIDÉRANT les règles de la Politique de dotation en ressources humaines (catégorie D-7 du Cahier de gestion) ainsi que celles de la Politique locale de gestion concernant le personnel cadre (catégorie D-4 du Cahier de gestion);

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par monsieur Robin Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à la nomination de madame Heidi-Kim Ferguson au poste de directrice adjointe à la Formation continue du Cégep de Rimouski.

L'entrée en fonction est prévue en octobre 2019.

19-11.06 – NOMINATION DES REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS DU COLLÈGE À DIFFÉRENTS COMITÉS POUR L'ANNÉE 2019 2020 : POUR ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Selon l'article 5.8 d) du Règlement de régie interne du Collège, le comité exécutif doit procéder chaque année à la nomination des représentantes et représentants du Collège aux divers comités du Cégep, de l'Institut maritime du Québec et du Centre matapédien d'études collégiales.

Monsieur Dornier effectue une lecture de la liste des personnes à nommer et demande qu'elle soit modifiée pour qu'y figure le nom de madame Geneviève Morin plutôt que l'appellation de sa fonction, soit la Direction du CMÉC.

CONSIDÉRANT l'article 5.8 d) du Règlement de régie interne du Collège, qui stipule que le comité exécutif doit procéder chaque année à la nomination des représentantes et représentants du Collège aux divers comités du Cégep, de l'Institut maritime du Québec et du Centre matapédien d'études collégiales;

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Ross, APPUYÉ par monsieur Raymond Lacroix et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer, pour l'année 2019-2020, les personnes dont les noms apparaissent sur la liste modifiée pour siéger à différents comités, à titre de représentantes ou de représentants du Collège de Rimouski.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 35.

président

secrétaire